

COMMUNIQUE



Le 26 avril 2007

Pôle de compétitivité : Eurotunnel chef de file d'un ambitieux projet de recherche-développement sur l'infrastructure ferroviaire

Eurotunnel a donné aujourd'hui à Coquelles (Pas-de-Calais) le coup d'envoi du projet de recherche-développement TTSA (Track Train System Availability - Disponibilité de l'Infrastructure Ferroviaire), dont l'entreprise est chef de file.

Doté d'un budget de 6 millions d'euros, ce projet s'inscrit dans le cadre du Pôle de compétitivité à vocation mondiale mis en place dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie et dédié aux transports terrestres et à la logistique. Le projet TTSA regroupe et associe des industriels, des exploitants et des chercheurs particulièrement qualifiés et innovants. Il vise à obtenir des avancées technologiques majeures sur les problématiques de qualité du rail, de soudure, de conception des aiguillages et cœurs de voies, de détection des défauts, sources de progrès et d'économies.

Le lancement de ce projet a réuni à Coquelles les représentants de ses principaux partenaires : i-Trans, Corus, RailTech, Sculfort, Outreau Technologies, RFF, l'Ecole des Mines de Douai, l'INSA-Lyon. Pendant trois ans, de nouveaux produits et systèmes d'analyse vont être mis au point et testés sur le réseau d'Eurotunnel. L'entreprise recevra en contrepartie, et pour la première fois, des crédits du Fonds Interministériel de compétitivité (1).

Jacques Gounon, Président-Directeur général d'Eurotunnel, a déclaré : « *Le rôle confié à Eurotunnel dans le cadre du Pôle de compétitivité constitue à la fois une reconnaissance de notre expertise et une grande première, avec l'accès à des aides publiques. Travailler en réseau avec les industriels de la région est dans la logique de développement économique qu'Eurotunnel a toujours privilégié.* »

(1) *Le Fonds Interministériel de compétitivité est placé sous l'égide du ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, du ministère de la Défense, du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, du ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, du ministère de la Santé et des Solidarités, du ministère de l'Agriculture et de la Pêche et du ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.*

Via ce fonds, le Gouvernement a annoncé fin mars le financement par l'Etat de cent projets de recherche-développement, dont TTSA, pour un montant global de 153 millions d'euros.